

Réunion du 20 octobre 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DÉCISION DU BUREAU AGISSANT PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt octobre à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Philippe ARRIAU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON, Maryse PAYBOU.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURE ET LIVRAISON DE CONSOMMABLES POUR LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 16 OCTOBRE 2025 - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER LES MARCHÉS

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 4 juillet 2025 pour une remise des offres le 6 août 2025.

L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans.

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de notification du contrat.

Les prestations sont réparties en 13 lots :

Lot(s)	Désignation
01	ISEKI
02	SENTAR
03	CANYCOM
04	TORO
05	GRILLO
06	MARUYAMA
07	JONSERED
08	SHINDAIWA
09	STHIL
10	ZENOAH
11	HUSQVARNA
12	ECHO
13	DIVERS

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Il a été remis 9 plis dans les délais.

Au vu de l'analyse des offres, la Commission d'Appel d'Offres réunie le 16 octobre 2025 à 14h30 a décidé d'attribuer le marché comme suit :

Lots	Attributaire	Minimum HT	Maximum HT	Montant estimatif € HT
1	VERCAUTEREN 64140 LONS	20 000,00 €	80 000,00 €	747,42 €
2	VERCAUTEREN 64140 LONS	12 000,00 €	44 000,00 €	596,41 €
3	VERCAUTEREN 64140 LONS	10 000,00 €	28 000,00 €	1 544,86 €
4	CORBERES 65290 JUILLAN	6 000,00 €	20 000,00 €	2 158,33 €
5	CORBERES 65290 JUILLAN	20 000,00 €	40 000,00 €	1 076,95 €
6	VERCAUTEREN 64140 LONS	8 000,00 €	24 000,00 €	586,59 €
7	AGRIVISION 64300 CASTETIS	427,86 €	6 000 €	427,86 €
8	VERCAUTEREN 64140 LONS	6 000,00 €	20 000,00 €	166,38 €
9	AGRIVISION 64300 CASTETIS	6 000,00€	20 000,00 €	398,11 €
10	VERCAUTEREN 64140 LONS	6 000,00 €	20 000,00 €	92,95 €
11	AGRIVISION 64300 CASTETIS	6 000,00 €	20 000,00 €	298,96 €
12	VERCAUTEREN 64140 LONS	6 000,00 €	20 000,00 €	560,31 €
13	CORBERES 65290 JUILLAN	20 000,00 €	60 000,00 €	168 €

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- ☛ **d'autoriser** le Président à signer les marchés avec les attributaires désignés par les membres de la Commission d'appel d'offres,
- ☛ **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
 Pour extrait certifié conforme,
 Le président,



Patrice LAURENT

Patrice LAURENT